



Délibération
N° 2024-007

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE
DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Date de la convocation : 27/03/2024

SEANCE DU 09 AVRIL 2024

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE Le NEUF AVRIL à dix-sept heures trente

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances,

Le Conseil Municipal élit son président :

Monsieur Michel BERTRAND, est désigné à l'unanimité des membres présents.

Madame PADOVANI Marie-Hélène s'est levée et a quitté la séance,

Présents : M. LEONARDI Bernard, Mme CASANOVA Nicole, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, Mme MANDRICHI Marie-Paule, Mme FILIPPI Augusta, M. COVILLI Pierre-Antoine, M. POLIFRONI Bruno, Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle, M. REVELLI Hervé, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. SIGURANI Olivier, M. GRAZIANI Jean-Charles.

Absents :

Mme PADOVANI Marie-Hélène M. SCANIGLIA Didier, M. ROSSI Alain, M. PATRONE Etienne, M. CORMAT René-Pierre, Mme MINICUCCI Audrey.

M. PADOVANI Jean-Jacques a donné pouvoir à M. LEONARDI Bernard,

Mme LORENZI Thérèse a donné pouvoir à Mme MANDRICHI Marie-Paule,

Mme NATALI Emmanuelle a donné pouvoir à Mme RAGAS Viviane.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 23	Présents : 14	Absents : 6	Représentés : 3
--	------------------	---------------	-------------	-----------------

Mme FORNESI Marie-Dominique a été nommée secrétaire.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Michel BERTRAND – adjoint-, délibérant sur le compte administratif 2023, dressé par Madame PADOVANI Marie-Hélène –Maire-, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice écoulé, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20240409-2024-015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2024



En euros <i>(valeurs égales à celles de l'état II-2 du compte de gestion 2023)</i>	Résultat de clôture 2022	Part affectée à l'investissement 2023 (r1068)	Résultat de l'exercice 2023 (titres-mandats)	Résultat de clôture 2023 en euros	Restes à réaliser
Investissement	1 954 766,86 € <i>(J)</i>		- 805 828,35 € <i>(H-B)2023</i>	1 148 938,51 €	D 3 180 148,79 R 1612 793,04 - 1 567 355,75 €
Fonctionnement	741 381,36 € <i>(r1068+002 de 2021= (r1068+))</i>	- €	426 528,23 € <i>(G-A)2023</i>	1 167 909,59 €	
Total	2 696 148,22 €	- €	- 379 300,12 €	2 316 848,10 €	Résultat CUMULÉ 749 492,35 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Constate l'identité de valeur avec les indications du compte de gestion
- Reconnaît la sincérité des réalisations

Après en avoir délibéré,

Pour : 17	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

✓ Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Madame Marie-Hélène PADOVANI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20240409-2024-015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2024